TO GO ON THE STAGE.

Sam Small's Daughter to Make Her Debut Next Fall.

Has Been Divorced Once and Is Now Seeking Legal Separation from Her Present Husband, Stewart Ford.

The daughter of Sam Small, the evangelist, is in New York to make arrangements for her stage debut in the fall. And if a romantic and somewhat highly-colored career, coupled with a piquant and charming personality can win success, Lola Small-Jackson-Ford shall find few obstacles in the road to fame.

Though only 24, she has been twice the heroine of a divorce case, though the second has thus far resulted in nothing more than legal separation.

Lola Small passed her girlhood in Atlanta, Ga. Gay and fun-loving, the typical lighthearted southern girl, her early marriage to the eldest son of Maj. R. C. Jackson, the biggest capitalist in the country, was regarded favorably by the friends of both.

The Jacksons removed to Knoxville, Tenn., where in 1895 Mrs. Jackson sought and obtained divorce from her husband on grounds of dissipation and desertion, and got the custody of their daughter, Isabel, then five years old.

It was only a few months later that Lola Small again ventured upon the sea of matrimony, this time with Stewart Ford, of Richmond, Va. In two years Stewart Ford appealed to the courts with such allegations against his wife that Sam Small himself took a hand in the counter suit filed by his daughter. He prepared the document signed by her lawyer and portrayed his son-in-law as "a drunkard, a gambler, and a loafer."

The suit was withdrawn by agreement of both parties and alimony and dower arranged for Mrs. Ford.

HER FIRST SPEECH.

Duchess of Marlborough Presides at Opening of a Bazaar and Fair at Bicester.

An account has just reacher New York city of the first public speech of the young duchess of Marlborough. It was made a few days ago at Bicester, where the duchess opened the national school bazaar and fancy fair. In part she said:

"I think it is hardly necessary for me to dwell on the excellent object for which the bazaar is being held. We all know that the education of the young is a responsibility and duty which every individual and every government has at heart. I think we will all agree that we can show no more lasting or useful interest in the welfare and improvement of our fellow men than by helping them on in the great strides that civilization is making in the improvement and enlargement of our educational department.

"It is therefore with the greatest possible pleasure that I declare this bazaar open and wish it every success."

FIVE YEARS WITHOUT A PIE.

George Horton Tells of the Sad Side of His Consulship at Athens, Greece.

George Horton, who was appointed United States consul at Athens, Greece, by President Cleveland, and who recently returned to Chicago, after an absence of five years, has been spending his time eating pie ever since he reached this side of the Atlantic. They don't have pie in Greece, and he has been making up for lost time. "It is pretty hard to go five years without pie," said he. "I used to go to sleep, while in Athens, dreaming of pie, and I didn't have the nightmare, either. When the steamer reached the New York harbor, and before I had landed I saw a large advertisement of a pie company, and then I knew I was home. I could hardly wait until I had landed, such was my desire to get at a piece of American pie. Why don't they have pie in Greece? For the same reason that they don't have telephones. They are not up on modern inventions."

TO PROTECT THE CHILDREN.

Government Chemists Analyzing Paint on Toys Imported from Germany.

Chemists of the department of agriculture are analyzing the paints and colorings on toys imported into this country to ascertain whether or not they contain poisonous ingredients. If such should prove to be the case, further importation of these toys will be prohibited on the ground that they may injuriously affect the health of children.

Inasmuch as practically all the toys against which suspicion is directed are imported from France and Germany the conclusion is hastily and erroneously jumped to that the move is in retaliation for the exclusion of American products from these countries. The investigation has no such purpose in view. It is entirely for the protection of children. If German or French manufacturers suffer in consequence it is their fault.

New Bicycle Boot.

A new bicycle "bootie" is deceiving pedestrians who watched the summer girls awheel in the east. The boots are stockings, so cleverly constructed that the effect of the eyelets and lacings is given. Even to a close observer it is difficult to distinguish them from the regulation boot, and cyclists welcome the new innovation as a relief from the warmth and heaviness of the average cycle foot coverings.

Millions in Peanuts.

The Texas peanut crop is expected to be worth $1,000,000 this year.

THE SHEEP INDUSTRY

Report Shows That the Business Is in a Prosperous Condition.

Crop of Lambs West of the Missouri River Smaller Than Usual—Number of Sheep, Including Lambs, Is 30,200,000.

A careful estimate made of the number of sheep west of the Missouri river shows that there are 30,200,000 sheep, including lambs, out of a total of 41,000,000 in the United States. Although the industry was never in a more prosperous condition, the lamb crop does not show as large a percentage as usual. This is apparently due to two reasons, the first of which is that owing to the rapid increase in the size of the flocks fully 90 per cent. of the ewes of last year's lamb crop were retained for wool, and there was a scarcity of bucks, the increase in ewes being fully 50 per cent. greater than the increase in the male sheep. In addition to this the almost universal prevalence of cold rains in most sections, except Texas, caused a mortality among the lambs of from 15 to 35 per cent. It is doubtful if the percentage of lambs throughout the district named will equal 60 per cent. of the number of ewes, which is estimated at 17,000,000.

From all sections north and south the report comes that forage is the finest in ten years, and the lambs are larger and fatter than usual at this season of the year. The only exception to this is to be found in the limited area of the Pacific coast, where, on account of a drought, sheep owners in the mountain districts, as well as in Arizona and New Mexico, have largely increased their flocks by getting sheep from California. The section benefited most by the misfortune of California sheep men has been the Wasatch and Blue mountains of Utah, where about 170,000 of these sheep are now feeding. Of this number about 80,000 are destined for market, 30,000 alone being held by two firms.

Fewer sheep have been marketed this year than last. The high price paid for western wool, 14 to 18 cents per pound, and the fancy prices paid for Texas and Colorado alfalfa-fed lambs have made it much more profitable for many sheep men to grow wool and lambs than mutton. A liberal estimate of the number of sheep that will go to market this year from the territory west of the Missouri river is placed at 15 to 18 per cent. of the total, against 25 per cent. last year and 33 per cent. for 1896. It is thought there will be a demand for about 500,000 made by sheep men of the eastern states, who are desirous of increasing their flocks. These sheep are expected to come from western ranges.

HIS LITTLE ENTERPRISE.

Why a Keen Business Man of New York City Is Sad and Without Thoughtful.

Maybe the powers at Washington did not like it. At any rate, a letter from John Addison Porter, President McKinley's private secretary, no longer hangs in a glass case outside "The Streets of India" at Coney Island.

A keen business man, E. McCook, has unbounded faith in the value of advertising. One day he cast a horoscope for President McKinley and sent it forthwith to the president. After a day or two he received a letter from the president's secretary acknowledging the receipt of the horoscope. He had the letter framed and hung it in a most conspicuous place.

Secret service men swooped down on "The Streets of India," took the letter, and, giving McCook a receipt, walked off with it. When Chief Hazen was asked why the seizure was made he said:

"I can't talk about it. The orders came from Washington."

RICH BENCH CLAIMS.

Returned Klondiker Has Implicit Faith in Their Great Wealth and Extent.

C. H. Kines, who represents a New York syndicate, has returned from the Klondike, which he regards as the richest mining region in the world. He said in an interview at San Francisco:

"What greatly impressed me is the wealth and extent of the Bench claims. As an instance I had a claim on the Ninth tier in French Gulch, which appeared to be 1,000 feet above the creek bed, which was turning out $1,000 per day. What extent of territory this class of ground covers, no man knows, and the development of the diggings will probably occupy years. As to quartz ledges, after careful investigation, I am strongly inclined to the belief that they no longer exist in that region. As to the future possibilities I would say that they are apparently immense."

INTERESTS PHILATELISTS.

Disposition of Periodical and Newspaper Stamps Now Called in Not Yet Decided.

An order just issued by the post office department will be of interest to all persons engaged in collecting stamps. An order was issued some time since discontinuing the use of newspaper and periodical stamps and postmasters were directed to retain such stamps then on hand until directions were given for their disposition. Now the postmaster-general has decided to call in all such outstanding stamps and it is a question as to whether or not they shall not be sold to collectors and if this action is decided upon they may be sold for less than their face value.

POINTS TO SETTLE.

What the United States-Canadian Commission Has Before It.

This Important Body Will Meet at Quebec—Questions That Require a Mutual and Definite Settlement.

It is announced that the first meeting of the joint high commission appointed by the United States and Great Britain to consider various matters of importance between the United States and Canada will be held at Quebec on August 23. They are to consider, in the main, the following matters:

First. The questions in respect to the fur seals in Behring sea and the waters of the North Pacific ocean.

Second. Provisions in respect to the fisheries off the Atlantic and Pacific coasts, and in the waters of their common frontier.

Third. Provisions for the delimitation and establishment of the Alaska-Canadian boundary, by legal and scientific experts, if the commission shall so decide or otherwise.

Fourth. Provisions for the transit of merchandise in transportation to or from either country, across intermediate territory, whether by land or water, including natural and artificial waterways and intermediate transit by sea.

Fifth. Provisions relating to the transit of merchandise from one country to be delivered at points in the other beyond the frontier.

Sixth. The question of the alien labor laws applicable to the subjects or citizens of the United States and Canada.

Seventh. Mining rights of the citizens or subjects of each country within the territory of the other.

Eighth. Such readjustment and concessions as may be deemed mutually advantageous of customs duties applicable in each country to the products of the soil or industry of the other, upon the basis of reciprocal equivalents.

Ninth. A revision of the agreement of 1817, respecting naval vessels on the lakes.

Tenth. Arrangements for the more complete definition and marking of any part of the frontier line, by land or water, where the same is now so insufficiently defined or marked as to be liable to dispute.

Eleventh. Provisions for the conveyance for trial or punishment of persons in the lawful custody of the officers of one country through the territory of the other.

Twelfth. Reciprocity in wrecking and salvage rights.

IRVING SUES FOR LIBEL.

Publisher of the London Year Book the Subject of a Peculiar Case.

One of the most singular libel suits that London has known in many years was begun at London a few days ago by Sir Henry Irving against the publishers of the London Year Book. The complaint is that in the current issue of the Year Book, in describing the various theaters in London, this publication made the statement that it often happened at the Lyceum that Sir Henry Irving's voice could not be heard by the greater part of the audience.

This article attracted no particular attention until the actor made his complaint. He sent an attorney to the publishers, pointing out the damaging effect of such a publication, as it was a serious slander either of his voice or of the theater, or both, and demanding a public retraction.

The editor of the Year Book was a good deal surprised at the demand, and bluntly refused to retract. He based his refusal on the fact that the statement was purely one of fact and not of opinion, and that its retraction would amount to a confession of willful falsehood. The matter was argued pro and con for a great while, but without producing the slightest effect on either side, and then the action for libel was begun.

LILIUOKALANI CRITICALLY ILL

Suffering from a Cancer Located Just Over the Jugular Vein. She Sails for Hawaii.

There were tears in the eyes of ex-Queen Liliuokalani when she stepped aboard the steamer Gaelic at San Francisco the other day. Her emotion was not caused by her departure from America, nor by the knowledge that the land in which she was born had been wrested from her forever. The ex-queen was going to her grave in the "Paradise of the Pacific," and she knew it.

For more than a year past she has been suffering from a cancer on the right side of her neck, directly over the jugular vein, but for many months the presence of the dread growth was known to no one save the deposed ruler herself. Dr. English, the New York specialist, accompanies the ex-queen to Hawaii. He has announced, it is said, that, owing to the position of the cancer and the long neglect in securing proper treatment, the condition of the ex-queen is very critical.

Electric Helmet for Headache.

A French doctor has invented an electric helmet, inside of which is a small motor that vibrates strips of steel, the motor making 600 turns per minute. This whizzing is supposed to cure nervous headache and put the sufferer to sleep.

Victoria's Big Laundry Bill.

The washing of clothes for the queen's household costs more than $15,000 per annum.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connue comme No 518 rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau.

Luke Ghergich vs (Miss) Kate Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 57,420. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., située dans le 3me District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Victoire, Moreau, Mandeville et Marigny lequel dit lot est pris du côté le plus rapproché de la rue Victoire du lot originel désigné par la lettre C et mesurant vingt-et-un pieds, sept pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville par cent dix-neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Arthur B. Léopold, avocat pour le plaignant
23 Sept — 23 24 25 30 — oct 7 14 21 27.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Connue comme les Nos 2020 et 2022 Nord Remparts, entre les rues Union et Français.

Mme Veuve F. P. Poché vs Mme Veuve Marguerite De Jan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,808—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amour maintenant Remparts, Union Français et Bourgogne, étant une moitié du lot désigné par le No 225, sur un plan du faubourg Marigny, mesurant trente pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, entre les rues Union et Français sur une profondeur de cent-vingt pieds, borné d'un côté par le résidu du lot No 225, lequel conformément audit plan mesure cinquante pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de cent-vingt-pieds, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. J. Waguespack, avocat du plaignant.
23 sept—23 24 27 30—oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District, No 2308 rue Soniat.

Formant l'encoignure des rues Soniat et Long.

Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère, publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans cette partie connue comme Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, lequel dit ilet est désigné par le No quatre vingt douze dans le plan original dudit Faubourg Avart, la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Soniat et Long et mesurant quatre-vingt-dix neuf pieds sur la rue Soniat par cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions:—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de cinq cents dollars ($500) pour un billet passé dû en date du 20 avril 1896 payable deux ans après date portant 8 0[0 par an d'intérêt à partir de sa maturité jusqu'au paiement $3,00 pour une copie de l'acte d'hypothèque $55.37 pour taxes d'Etat et de ville de 1897, $12.75 pour primes d'assurances sur la dite propriété, 5 0[0 d'honoraires d'avocats sur le susdit montant de $500 et sur l'intérêt le coût du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de Ville (s'il en est dû) sur la dite propriété.

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère assumera le paiement du billet restant de cinq cents dollars ($500) en date du 20 avril 1896, payable trois ans après sa date portant 8 0[0 d'intérêt par an à partir de sa maturité jusqu'au paiement, lequel dit billet est tiré par le défendant à son propre ordre et par lui endossé et est garanti par liens du vendeur.

3° Et la balance du prix d'adjudication [s'il y en a] comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
V. Foulon, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Connue comme le 1529 rue Dorgenois, entre les rues Laharpe et Colombus.

J. Numa Roussel, M. D. vs Mme Ines Ayala, femme de Esteban Riquelmy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 57,396—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une partie ou portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1529 rue Dorgenois) et les droits etc., qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1354 borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Colombus et Broad; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de trente et un pieds de l'encoignure Dorgenois et Laharpe et mesure soixante-dix neuf pieds de face à la rue Dorgenois; cent cinquante six pieds, huit pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Colombus et sur l'autre ligne du côté vers la rue Laharpe, ledit morceau ou portion de terre a une première profondeur de cent pieds, de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Dorgenois et s'étendant vers la rue Colombus, cinquante-huit pieds six pouces, de là par une autre profondeur de cinquante six pieds, huit pouces à la ligne du fond sur laquelle ligne du fond il mesure vingt pieds, six pouces, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank McGloin, avocat pour le plaignant.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Connue comme les Nos 638 et 642 rue St-James au coin de la rue St-Thomas.

Mme Margaretha Jung vs Denis Donovan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,257 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-James, Religious, St-Thomas (anciennement St-John Baptist) Celeste et Félicité et désigne par le No deux sur un certain plan fait par C. A. Redin, architecte, le 10 avril 1849, déposé dans le bureau de Hilary Breton Cénas, anciennement notaire en cette ville, ledit lot forme l'encoignure des rues St. James et St. Thomas et mesure 30 pieds de face à la rue St. James sur quatre-vingt-huit pieds deux pouces de profondeur et face à la rue St. Thomas entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond, neuf pieds deux pouces de largeur, commun au même et à d'autres lots adjoignants.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James B. Rosser jr, avocat pour le plaignant.
3 sept—3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Attrayante Résidence de Valeur dans le Quatrième District.

Connue comme le No 2309 de la rue Chippewa, entre les rues Soraparu et Philip.

George Meyer vs Henry Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soraparu, Philip, Annonciation (anciennement Jersey) et Chippewa. Les dits lots sont désignés par les Nos 181 et 182 sur un plan tiré par H. Grant, voyer en date du 2 Février 1864 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire lesquels dit lots contigus et mesurent comme suit: Le No 182, Trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et le et No 181, Trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Chippewa par une profondeur chacun de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
E. M. Hudson, avocat pour le plaignant.
23 sept—23 30 — Oct 7 14 21 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues Claiborne et Ursulines

Dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Robertson et Chemin du Bayou.

John H. O'Connor, recevenr du Algiers Brewing Co. vs F. A. Godefroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 44,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Ursulines et Robertson et le Chemin du Bayou, ladite portion de terre est composée des deux lots désignée par les Nos Un et Deux de l'ilet No 199 sur un devis de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 25 février 1864 et annexé à un acte passé le 22 septembre 1869 pardevant E. Eude, alors notaire en cette ville, et mesurant conformément audit plan soixante-dix pieds de face à la rue Claiborne sur quatre-vingt pieds huit pouces de profondeur et de face à la rue Ursulines sur lesquelles dites deux rues il forme l'encoignure, 105 pieds 2 pouces sur la ligne de côté vers le Chemin du Bayou et soixante-quatorze pieds trois pouces de profondeur dans le fond.

Ladite portion de terre a été acquise par F. A. Godfroy, défendeur, de Joseph Moyses, d'après un acte passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville le 8 novembre 1881 au bureau des Transferts, livre 116, folio 58.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Robert Legier avocat du plaignant.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 2028 et 2030 rue Troisième, entre les rues St-Patrick et St-Denis.

Mme Veuve Josephine Gardey vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,320—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges ou servitude qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, St. Patrick et St. Denis, désigné par la lettre C, sur un plan de Arthur De Armas, voyer, en date du 7 mai 1897. Lequel dit lot de terre mesure trente-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Feran et Al. Vs Albert H. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 50,100—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants Mme Margaret Feran et Patrick Feran et en faveur du défendant Albert H. Kaiser, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi des propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 13, 14, 15 dans l'ilet No 17, borné par les rues Arabella, Laurel, Market, et l'avenue Nashville. Lots Nos 13 et 14 mesurant chacun soixante pieds de face sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur. Lot No 15, formant l'encoignure des rues Arabella et Laurel et mesure trente pied sur la rue Arabella par cent vingt pieds des profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
2 sept—2 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme No 447 rue Bolivar, Entre les rues Gravier et Commune.

Louis Spiro vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,321—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 octobre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Commune, désigné comme lot No Trois sur un certificat ou un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 21 décembre 1895, annexé à un acte passé pardevant Bus Rouen, notaire, en date du 18 mars 1896, conformément auquel plan ledit lot est situé à une distance de soixante-quatorze pieds de l'encoignure des rues Bolivar et Gravier et mesure quatorze pieds de face sur la rue Bolivar par quarante cinq pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur et est pris de la portion originale de terre désignée par la lettre A sur un plan ou devis, fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 12 décembre 1876.

Saisi dans l'affaire ci-de-sus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
16 sept — 16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du sixième district.

Alfred Jardet vs Wm F. Piper.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,487—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Laurel et Confiance, désigné comme lot No 14 et mesurant vingt-neuf pieds un pouce trois lignes à la rue Général Taylor sur cent deux pieds cinq pouces trois lignes sur un côté et cent six pieds trois pouces trois lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
B. Ory, avocat pour le plaignant.
10 sept—10 12 16 23 30—oct 7 13

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs A. R. Pocheln.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,914—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pocheln sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet 91 borné par les rue Water, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz, sur un livre de plans annexé à un acte pardevant S. Magner, ancien notaire. Le lot No 4 mesure 25 pieds 0 pouce 2 lignes de face à la rue Water sur 96 pieds 10 pouces 2 lignes sur un côté de profondeur et 95 pieds 9 pouces 7 lignes sur l'autre côté.

Lot No 5 mesure 20 pieds 0 pouce 1 ligne de face à la rue Water sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces et 7 lignes sur un côté et 94 pieds 9 pouces et 5 lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de A. R. Pocheln, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E. UMJACKE,
Shérif Criminel.
8 sept—8 13 20 27—oct 4 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Christian W. Lindauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,356—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par A. C. Lindauer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Clegg et Quintero, avocats.
30 sept—30—oct 4 9.

Successions de Hartwell C. Nichols et Rachael Nichols, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,499—Division—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus H. C. Nichols et femme, décédés intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
29 sept—29—oct 3 8 Greffier.

Succession de Fred-rick Schmidt et femme Mary Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,489—Division A.—Attendu que Mme veuve Johann Schmidt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Frederick Schmidt et femme Mary Schmidt décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
29 sept—29—oct 3 8 Greffier.

Succession de Philippe Schwarz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 57,415—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur public, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
29 sept—29—oct 3 8 Greffier.

Succession de Jonie Equen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,475—Division C—Attendu que Mme Willie Edmunde Sykes, veuve de Jonie Equen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jonie Equen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
24 sept—24 28—oct 3 Greffier.

Succession de Fred J. Beyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 57,460—Division A—Attendu que Mme Fred J. Beyer, femme sole, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Fred J. Beyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

P